



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00106** du *29/09/2025*
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 10 Avenue des Fusillés
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification de façade - Création à rez-de-chaussée d'une vitrine
commerciale avec baie vitrée (RAL 7022)

Sur un terrain sis 10 Avenue des Fusillés
Cadastré AP8

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le *29/09/2025*

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00106 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,